



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

-----  
**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

-----

Exercice : 29 L'An Deux Mille Vingt Trois, le vingt-sept septembre dans la salle Caravane Monde,  
Présents : 20 à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur  
Absents : 9 convocation en date du 21 septembre 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier  
PEVERELLI, Maire.

Pour : 27 Présents : MM. Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault,  
Abstention : 1 Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffé, Guillot, Laville, Lorenzo, Mazeyrat,  
Contre : Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla.

Excusés : Mme Bayle (pouvoir à M. Mazeyrat), M. Dersi (pouvoir à M. Noël), Mme  
Garreaud (pouvoir à M. Griffé), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Michel), M.  
Jouve (pouvoir à Mme Diatta), Mme Mazellier (pouvoir à Mme Tolfo), Mme  
Segueni (pouvoir à M. Peverelli), M. Vallon (pouvoir à M. Chezeau).

Absente : Mme Keskin

Secrétaire : Mme Tolfo

-----

**Objet : Subventions aux associations**

Considérant, la volonté politique de soutenir les associations qui contribuent à dynamiser la vie locale.

Considérant, la volonté politique, actée notamment dans le contrat de ville, de favoriser l'accès à la culture pour tous les habitants, ainsi que les projets portés par les associations.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

**DÉCIDE** de l'attribution des subventions suivantes au titre de la vie associative :

- CN MUSIC ..... 800 €  
Afin de soutenir les musiciens en émergence sur le territoire
- Les CLEFS ..... 2 000 €  
Dans le cadre du projet « ArcOpéra »

**DÉCIDE** de l'attribution des subventions suivantes au titre de l'animation de la vie locale :

- Foyer Alice Avon ..... 1 000 €  
Actions visant à rompre l'isolement et favoriser l'ouverture des personnes âgées  
(Participation aux sorties des adhérents à Lyon le 26/05/2023 et à La Ciotat le 22/09/2023)

Pour extrait conforme

Le Maire,

**Olivier PEVERELLI**

Certifié exécutoire



Le Secrétaire de séance,

**Pascale TOLFO**

N° 116